

Procès-verbal d'une séance spéciale du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tenue le jeudi 4 mai 2017 à Chicoutimi

Présent ■ Absence motivée Absence non-motivée

<input checked="" type="checkbox"/> M. Christian Baron (téléconférence)	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Christiane Bérubé	■ Mme Denyse Blanchet
■ Dominique Bouchard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Martin Côté	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Denyse Côté-Dupéré
<input checked="" type="checkbox"/> Mme Bibiane Courtois	<input checked="" type="checkbox"/> Martine Couture, pdg	<input checked="" type="checkbox"/> M. Laurent-Paul Dallaire
■ Mme Guylaine Dubé	■ M. Dominic Dufour	■ M. Mauril Gaudreault
<input checked="" type="checkbox"/> Mme France Guay, prés.	■ Mme Marie-Hélène Larouche	<input checked="" type="checkbox"/> M. Jean Lemieux
■ M. Paul JR Marchand	■ M. Fabien Simard	<input checked="" type="checkbox"/> M. Jean-Claude Sonier
<input checked="" type="checkbox"/> M. Michel Truchon ■	■ M. Guy Verreault	

Également présents :

Mme Caroline Menier, adjointe au pdga par intérim

Mme Marie-Josée Tremblay, adjointe administrative au conseil d'administration

M. Michel Martel, directeur des ressources financières

M. André Desmarquis, directeur adjoint aux ressources financières, comptabilité et paie

Mme Hélène Brassard, conseillère cadre senior à la budgétisation et performance financière par intérim

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du plan d'équilibre budgétaire de 2017-2018
4. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance et constat du quorum

Mme France Guay, présidente souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration, dont un est par l'entremise de la téléconférence.

Le quorum étant constaté, la présidente déclare la réunion ouverte à 16 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu par la présidente.

3. Budget 2017-2018

Accompagné de M. André Desmarquis, directeur adjoint aux ressources financières, comptabilité et paie et de Mme Hélène Brassard, conseillère cadre senior à la budgétisation et performance financière par intérim, le directeur des ressources financières, M. Michel Martel, présente le plan d'équilibre budgétaire 2017-2018. Il informe que l'établissement a atteint l'objectif de terminer l'année en équilibre budgétaire en 2016-2017 grâce à divers éléments non récurrents. L'économie escomptée par les mesures d'optimisation de l'année 2016-2017 était de quelque 20 M\$. Considérant divers facteurs comme le retard dans la réalisation de certaines mesures ainsi que l'abandon de certains projets non réalisables, les mesures d'optimisation ont permis de réaliser des économies récurrentes de 8.6 M\$ en 2016-2017 et il est prévu que des économies additionnelles de 6.4 M\$ s'ajouteront en 2017-2018.

D'ailleurs, pour cet exercice, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) n'a imposé aucune cible de compression budgétaire. Toutefois, le manque à gagner causé par les mesures d'optimisation 2016-2017 non réalisées et la croissance de certaines dépenses nous amène vers un résultat déficitaire de près de 12.5 M\$. Devant ce fait, le comité de direction a décidé de répartir une cible d'optimisation à chacune des directions du CIUSSS en considérant la richesse relative de ses programmes et en précisant que les efforts devaient être dirigés vers des améliorations de performance de ses services.

Pour l'exercice 2017-2018, le MSSS a autorisé l'inscription de 6.1 M\$ non récurrent en aide à l'équilibre. Pour assurer l'atteinte de l'équilibre budgétaire, le CIUSSS a produit un portefeuille de projets financiers comptant 58 mesures qui représentent un rendement annualisé de 9 M\$.

Conformément à l'article 7 de la Loi sur l'équilibre budgétaire, le CIUSSS doit déposer un budget en surplus ou en équilibre budgétaire. L'élaboration de mesures de redressement constitue le plan d'équilibre budgétaire qui doit être adopté par le conseil d'administration du CIUSSS et par le MSSS.

CONSIDÉRANT la Loi sur l'équilibre budgétaire qui requiert de présenter, pour approbation par le MSSS, l'ensemble des mesures de redressement de nature clinique susceptibles d'avoir un impact sur l'organisation des services et particulièrement sur l'accès aux services, ou les mesures autres que clinique, susceptibles de contrevenir à une norme ou une directive ministérielle ou gouvernementale;

CONSIDÉRANT la présentation aux administrateurs par la Direction des ressources financières du contexte budgétaire et du plan des mesures de redressement à mettre de l'avant;

CONSIDÉRANT la rigueur des analyses cliniques effectuées par l'organisation;

CONSIDÉRANT le rôle et les responsabilités du comité de vérification;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification lors de la séance du 2 mai 2017.

CAE-09-2017-0316 Sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité d'adopter le plan d'équilibre budgétaire de 2017-2018.

4. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 17h50. La présidente remercie les administrateurs de leur présence.

France Guay
Présidente du conseil
d'administration

Martine Couture
Présidente-directrice générale et secrétaire du conseil
d'administration

Date

Date